



Construction d'un surbot pour pose de véranda

Par **fidji85**, le **21/02/2011** à **10:46**

Bonjour,

Avant de poser ma véranda le maçon a fait un surbot sur une terrasse carrelée. Ce surbo a été fait sur le carrelage, une saignée dans le carrelage n'a pas été faite au préalable. Après quelques temps l'eau s'est infiltrée dans la véranda par les joints du carrelage. Une seule solution s'offrait à moi, après différentes avis, refaire une chappe dans la véranda et refaire un carrelage. J'ai les photos à l'appui, ce litige relève-t-il de la garantie décennale du maçon. M'est-il possible de lui réclamer le remboursement des frais engagés.

Dans l'attente de vous lire et avec mes remerciements

Sincères salutations

Colette Sauvaget